



Le ciel appartient aussi à ceux qui demeurent dessous

Défense Riverains Aéroport Paris-Orly

COMMUNIQUE DE PRESSE

Scandale environnemental autour de l'utilisation des créneaux horaires sur la plateforme aéroportuaire de Paris-Orly

Pour le seul mois de juin, 59 arrivées prévues bien avant 23h30, heure du couvre-feu à Orly, ont été déroutés vers Roissy jusqu'à plus d'une heure du matin. Les avions incriminés ont donc dû repartir tôt le matin vers Orly pour commencer leurs rotations journalières.

Pourquoi un tel phénomène ?

Les compagnies low-cost sont très majoritairement concernées. La COHOR leur attribue des créneaux entre 06h15 et 22h30 maximum mais avec huit rotations par jour, le moindre retard sur un mouvement impacte toute la journée avec donc des dérogations au couvre-feu accordées par la DGAC jusqu'à 23h45 puis des déviations vers Roissy.

Au cours du mois de Juin, nous avons constaté 18 mouvements après 23h30 sur l'aéroport d'Orly. Des mouvements qui sont principalement dus à l'overbooking des créneaux par certaines compagnies aériennes et cette mauvaise gestion bafoue, une fois de plus, la santé publique des riverains survolés.

La COHOR, par la voix de son directeur général Grégory JAMET, s'est plainte du manque total de respect des créneaux horaires attribués lors du colloque de l'ACNUSA **Gagner la confiance des territoires** qui s'est tenu à l'Assemblée nationale le lundi 09 Janvier 2023.

Les compagnies cherchent à opposer la volonté de leurs clients aux préoccupations sanitaires des populations riveraines.

Aujourd'hui, il est clair que leurs pratiques commerciales sont au détriment à la fois de leurs clients (vols annulés, retardés ou déroutés) et des populations qui payent un tribut sanitaire considérable au transport aérien, avec mise en cause indue du contrôle aérien.

Il nous semble nécessaire de faire converger les préoccupations des passagers victimes des abus des compagnies, des contrôleurs aériens critiqués alors qu'ils essayent de faire au mieux avec 20 à 30% des vols en retard, et des populations riveraines.

Que faire ?

- 1) Limiter le nombre de rotations quotidiennes pour un avion donné
- 2) Ne pas accorder de créneau d'atterrissage après 22h le soir pour les vols low-cost
- 3) Sanctionner ces compagnies en cas de non-respect des principes édictés

Quels avantages ?

- a) Améliorer fortement l'état sanitaire de la population riveraine
- b) Réduire l'empreinte carbone liée à ces vols (mouvements inutiles autour d'Orly et plus largement en Ile de France)
- c) Réduire les pollutions sonore et atmosphérique liées aux survols aériens dans cette zone déjà tant impactée

CONTACTS PRESSE

Gérard Bouthier – contact@drapo.info – 06 80 67 31 67
Claude Carsac – crcarsac@hotmail.com – 06 31 68 42 90
Luc Offenstein – luc-offenstein@wanadoo.fr – 06 82 10 32 04

Réseau DRAPO - Défense de Riverains de l'Aéroport de Paris-Orly

Siège social : 15, rue Lamartine 91800 BRUNOY Adresse postale : 15, rue Cambrelang 91330 YERRES Siret : 82761710100015 Code APE :9499Z



contact@drapo.info



www.drapo.info



@DRAPOORLY



www.facebook.com/DRAPO/reseau/

Réseau déclaré le 16 Juillet 2017 sous la référence W912009197

Association reconnue intérêt général (renouvellement le 03 Octobre 2022)